



Soucis véhicule de travail

Par **Toti**, le **30/11/2016 à 19:44**

Bonjour mon employeur me demande d'utiliser un véhicule endommagé (pare brise fissuré et problèmes moteur) et nous avons environ plus de 200 km par jour à faire qu'elle sont nos droits vis à vis de se soucis ?

Par **P.M.**, le **30/11/2016 à 20:32**

Bonjour,
Si les conditions sont remplies et en respectant la procédure, vous pourriez éventuellement faire usage de votre [droit de retrait...](#)